

Accord sur la
Recherche
en éducation



ACDE

Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation

www.acde-acde.ca

Accord sur la
Recherche
en éducation

Cet Accord a été développé sous la direction de

Deborah Butler

University of British Columbia

James Heap

Brock University

Robert J. Tierney

University of British Columbia



Accord sur la Recherche en éducation

L'éducation joue un rôle essentiel dans le développement d'une démocratie saine et dynamique et dans l'engagement citoyen. La recherche en éducation est tout aussi essentielle au développement personnel, social, culturel, politique qu'économique, non seulement au Canada, mais dans le monde entier. En proposant cet Accord, l'ACDE a pour objectif de faire en sorte que les contributions de la recherche en éducation soient largement reconnues, communiquées et soutenues.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ACCORD SUR LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

Cet Accord sur la recherche en éducation a été élaboré par l'Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation (ACDE), un réseau de gestionnaires¹ des facultés² d'éducation de partout au Canada qui s'engagent à contribuer « au discours public national sur l'importance de l'éducation publique comme moyen de développer et de maintenir une société civile. » (Accord général de l'ACDE, 2006, p. 1). Les membres de l'ACDE sont déterminés à soutenir et à promouvoir la recherche en éducation (voir l'Accord général de l'ACDE, p. 3-5). Cet Accord-ci tire sa source de l'engagement des membres du réseau de l'ACDE.

Cet Accord s'adresse à divers intervenants, c'est-à-dire pas uniquement aux chercheurs et chercheuses universitaires, mais également aux organismes de financement, aux ministères, aux établissements, aux organisations, aux professionnels et professionnelles, aux apprenants et apprenantes et aux communautés d'apprentissage, ainsi qu'à toute autre personne ou entité qui est impliquée dans la recherche en éducation, s'en inspire, y répond, la met en question, l'interprète, la juge ou l'approfondit. Quoique l'Accord ait été élaboré par un réseau de

¹ ACDE est l'acronyme de l'Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation (Association of Canadian Deans of Education) qui réunit les doyens, doyennes, directeurs, directrices, présidents et présidentes de facultés, de collèges, d'écoles et de départements d'éducation à travers le Canada. Depuis février 2005, l'ACDE inclut aussi les doyens, doyennes, directeurs et directrices d'établissements francophones offrant des programmes de formation initiale à l'enseignement au Canada.

² Dans l'ensemble de ce document, le terme « facultés d'éducation » doit être interprété comme incluant tous les membres de l'ACDE, à savoir les facultés, collèges, écoles et départements d'éducation des universités canadiennes.

doyennes et doyens de facultés d'éducation de partout au Canada, l'objectif en est de susciter – et d'éclairer – des discussions parmi les éducateurs et éducatrices et autres intervenants des établissements et communautés du monde entier qui trouvent important de comprendre la nature, la qualité et l'incidence de la recherche en éducation.

Aujourd'hui, compte tenu de l'accélération des efforts internationaux, nationaux et locaux visant à définir, à évaluer et à juger la recherche, il est extrêmement important de formuler un Accord sur la recherche en éducation. Par exemple, à l'échelle internationale, les décisions relatives au niveau du financement des universités sont de plus en plus liées à des jugements sur les « résultats de la recherche », jugements fondés sur des indicateurs particuliers de la qualité de la recherche et de son influence. Au Canada, on veille de plus en plus à ce que la valeur tirée des investissements en recherche soit mieux comprise. Dans cette optique, les ministères, les organismes de financement, les organisations, ainsi que le public et d'autres entités portent des jugements explicites et implicites sur les apports de la recherche à la société en général. Dans le milieu universitaire, aux pressions auxquelles sont habituellement soumis les chercheurs pour démontrer leur productivité en recherche, s'ajoute celle de démontrer la contribution concrète de cette recherche. Ainsi, il est maintenant impératif que la communauté des chercheurs en éducation prenne des mesures pour orienter les conceptions sur la recherche et sur les manières dont la société en profite. À cette fin, l'ACDE propose, dans cet Accord, des principes conçus pour assurer le développement et l'application de cadres solides et inclusifs pour une réflexion sur la nature, la portée, la valeur et l'incidence de la recherche en éducation.

L'ACDE s'est lancée dans un processus de consultation considérable afin de définir les principes et engagements mis en avant dans cet Accord. Un groupe de travail a été mis sur pied et s'est vu confier la tâche de rédiger une version préliminaire de l'Accord en juin 2007. À l'automne 2007, lors d'un Sommet sur la recherche de deux jours, les doyens, doyennes, vice-doyens et vice-doyennes à la recherche du Canada et des intervenants invités (des niveaux international, national et local) ont collaboré à l'élaboration des lignes directrices en vue de l'Accord. En s'appuyant sur le travail réalisé au Sommet sur la recherche, on a examiné, critiqué et révisé des versions préliminaires successives de l'Accord dans le cadre d'une série de réunions du groupe de travail, en consultant régulièrement les membres de l'ACDE, et à la lumière de la rétroaction de tiers. En juin 2010, cet Accord sur la recherche en éducation a été ratifié par l'ACDE. Ce processus est décrit plus en détail dans le Background to the ACDE Accord on Research in Education (Toile de fond de l'Accord de l'ACDE sur la recherche en éducation, disponible en anglais sur : www.acde-acde.ca), un document qui a été approuvé par l'ACDE comme document d'accompagnement pour expliquer et justifier de façon plus approfondie les principes présentés ici.

LE CHAMP DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

La recherche en éducation a pour objet l'amélioration de ce qui est au cœur de nos activités : l'éducation à l'école et en dehors de l'école, ainsi que tout au long de la vie. La recherche en éducation est en lien étroit avec la vie de tous les jours. Elle dévoile et met en lumière les compétences, stratégies et attitudes nécessaires pour repousser les frontières de l'apprentissage au quotidien. Elle traite de manières possibles d'aborder nos besoins à long terme, nos défis et nos perspectives d'avenir.

L'ACDE considère que la force collective de la recherche en éducation découle de sa diversité sur le plan des thèmes de recherche, des types de recherche et des manières d'apporter une contribution. L'ACDE souligne l'importance de cette diversité pour la résolution de problèmes, la mobilisation des communautés, l'avancement des connaissances et le soutien au changement dans l'intérêt du développement humain et sociétal.

L'une des manifestations de la diversité de la recherche en éducation est l'attention portée à l'enseignement et à l'apprentissage, quel que soit le moment ou l'endroit où ils se font. Par exemple, la recherche en éducation a étudié le développement préscolaire de l'alphabétisme, les écarts entre les taux de réussite des garçons et des filles, le rôle des écoles alternatives en matière de soutien aux jeunes marginalisés, et les raisons pour lesquelles l'éducation artistique est susceptible d'être importante. Par ailleurs, la recherche en éducation aborde également des questions liées à l'éducation, à la culture, à l'enseignement et à l'apprentissage, dans des cadres formels et informels, de la petite enfance à l'âge adulte. Ainsi, des travaux de recherche en éducation, effectués au sein des communautés et dans des environnements extrascolaires, ont porté sur le rôle des musées dans l'éducation, les facteurs de risque de chutes chez les personnes âgées et les interventions visant à prévenir ces chutes, ainsi que les divers aspects des conflits entre les syndicats et les directions. En se concentrant sur l'éducation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, ainsi que tout au long de la vie, la recherche en éducation a un apport essentiel. La recherche menée sur l'éducation à la petite enfance établit les bases de la réussite scolaire et sociale des enfants. Les avancées réalisées en matière d'éducation et de sport au cours des études peuvent avoir une incidence considérable sur la vie des individus à l'âge adulte. En portant attention à l'âge adulte, on reconnaît que l'éducation et l'apprentissage ne s'arrêtent pas lorsque l'instruction initiale prend fin.

La recherche en éducation manifeste également sa diversité dans les façons dont elle est conceptualisée et réalisée. Par exemple, des formes d'analyse utilisées dans la recherche en éducation peuvent s'inspirer fortement d'une perspective monodisciplinaire appliquée à l'étude de l'éducation, être conçues spécialement pour répondre à une question donnée, ou être axées sur des techniques de recherche émergentes ou interdisciplinaires. La recherche en éducation est conçue et réalisée par des chercheurs travaillant seuls ou en partenariat, dans différents secteurs et milieux des communautés et des universités. Les apports de la recherche en éducation à la société sont aussi variés que les formes que prend cette recherche. Ainsi,

les chercheurs universitaires peuvent tenter d'élargir des connaissances ou d'élaborer des théories en vue de leur intégration dans les politiques ou la pratique de tiers travaillant dans divers secteurs. Dans d'autres cas, des chercheurs en éducation peuvent s'engager, avec des personnes et communautés, dans des travaux de recherche participative continue et axés sur le développement. L'influence de la recherche en éducation sur la société se manifeste de multiples façons, et il est important de comprendre la nature et les démarches de la recherche pour mieux conceptualiser, décrire et documenter ses contributions.

PRINCIPES

Les signataires de cet Accord sur la recherche en éducation approuvent les principes suivants, lesquels sont conçus pour guider les efforts individuels et collectifs visant la compréhension, l'amélioration et la promotion de la recherche en éducation :

1. La recherche en éducation est un élément essentiel d'une démocratie saine et dynamique, ainsi que du développement et du soutien du bien-être individuel, social, culturel, politique et économique, au Canada comme dans le monde entier.
2. La recherche en éducation a des obligations à la fois envers la communauté des chercheurs et chercheuses et envers un réseau complexe d'organisations et de communautés sociales, politiques et culturelles qui partagent le désir de cultiver la compréhension et l'amélioration de la société au moyen d'idées perspicaces et des solutions générées par la recherche.
3. La recherche en éducation peut être motivée par la poursuite d'un objectif ou d'une combinaison d'objectifs, tels que : proposer des théories, examiner l'utilité de nouveaux cadres de référence, synthétiser ou critiquer les connaissances, résoudre un problème, s'attaquer à une question sociétale, éclairer ou critiquer les orientations en matière de politiques, participer aux efforts de changement, développer des réseaux de praticiens, praticiennes ou de chercheurs et chercheuses.
4. En vue d'atteindre ces divers objectifs, de nombreuses formes de recherche doivent être effectuées, notamment des recherches spécialisées, des recherches axées sur la communauté et des recherches interdisciplinaires. Les connaissances et les formes de recherche autochtones apportent aussi des contributions essentielles à l'étude de l'éducation.
5. Pour faire avancer la théorie, la recherche, la pratique, les politiques et le développement, il est à la fois souhaitable et nécessaire de stimuler un dialogue respectueux et une multiplicité d'interprétations, au moyen d'une recherche basée sur une diversité de thèmes, d'objectifs, de perspectives théoriques et de méthodes.
6. On doit juger de la qualité de la recherche en éducation en appliquant des critères bien adaptés aux objectifs et aux modes de recherche adoptés. Les critères d'évaluation de la

qualité doivent tenir compte de la nature diverse, émergente, générative et dynamique de la recherche en éducation.

7. L'importance, la valeur et les contributions de la recherche en éducation doivent être jugées de manière à refléter une conceptualisation robuste de son influence : ses effets, son incidence, la continuité de son engagement, son utilité, ses fonctions, les résultats obtenus, de même que la façon dont se manifeste cette influence au fil du temps et dans différents secteurs.
8. Les dimensions éthiques sont le fondement de toute réflexion sur la qualité, l'intégrité, les rôles et l'influence de la recherche en éducation; elles sont également au coeur des principes guidant les relations et les attentes des personnes impliquées.
9. Il est essentiel d'investir dans la recherche en éducation, ce qui signifie aussi encourager la diversité de cette recherche (dans ses objectifs et ses formes), diversité nécessaire à l'avancement de la connaissance, au développement sociétal et à l'amélioration du bien public.

ENGAGEMENTS

Les principes présentés ci-dessus ont des implications importantes en termes d'action, pour les membres de l'ACDE comme pour quiconque, au Canada et dans le monde entier, s'intéresse à l'éducation ou à la recherche en éducation. L'ACDE prône une application dynamique de ces principes afin d'éclairer et de motiver l'action dans tout contexte où la recherche en éducation est conceptualisée, réalisée ou jugée. À cet égard, les implications sont trop nombreuses, trop liées à des contextes distincts et trop émergentes pour être répertoriées ici. Cependant, certaines actions immédiates et centrales sont suggérées et constituent l'engagement des membres de l'ACDE signataires de cet Accord.

Les membres de l'ACDE s'engagent à :

- assumer un rôle éducatif, dans leur établissement et en dehors; susciter la prise de conscience et encourager la compréhension de la nature, de la qualité, de l'influence et de l'importance de la recherche en éducation, de même que de la poursuite d'une démarche d'analyse;

- bâtir des communautés d'apprentissage dans plusieurs secteurs (universitaire, professionnel, communautaire ou gouvernemental) en impliquant diverses parties intéressées dans la conceptualisation, la conduite et la critique de la recherche en éducation et d'autres enquêtes, ainsi que dans leur intégration à des politiques ou pratiques, le tout, dans le respect;
- veiller à ce que la recherche en éducation soit mise en avant de manière à ce qu'elle puisse éclairer le dialogue, le débat et la prise de décision dans le discours public et l'élaboration des politiques relatives à l'éducation;
- promouvoir et faciliter l'élaboration et l'adoption de conceptions solides et inclusives de la recherche en éducation, de sa qualité et de son influence continue;
- promouvoir la mise en place et l'utilisation de cadres pour la conceptualisation d'une mobilisation des connaissances, au sein desquels on reconnaît les diverses façons dont la recherche en éducation est mise en œuvre, partagée, effectuée et appliquée; appuyer les efforts visant à ce que la recherche en éducation ait un effet concret sur toute la durée de la vie, à l'intérieur et à l'extérieur des environnements scolaires;
- encourager un dialogue respectueux entre les chercheurs et d'autres personnes abordant les questions à partir de différentes perspectives, en reconnaissant la valeur et l'importance de la diversité de la recherche (sur le plan des visés, des perspectives théoriques et des formes d'analyse) pour l'avancement de l'éducation;
- promouvoir la création d'une norme pour une interaction respectueuse et collaborative avec les communautés et les individus qui sont participants ou partenaires dans la démarche de recherche, en tenant compte des attitudes, des antécédents, des circonstances de vie, des objectifs des personnes impliquées, ainsi que du contexte culturel dont elles sont issues;
- collaborer avec des comités de révision éthique afin d'affiner les critères et les processus employés dans l'évaluation des pratiques éthiques des diverses formes de recherche en éducation, puis appliquer ces critères et processus;
- recommander que les investissements dans les projets de recherche en éducation soient proportionnels à l'importance et à la valeur de ces projets de recherche pour la société.